

Date de convocation : 05/04/2018

Date d'affichage : 05/04/2018

Nombre de Membres en exercice : 97

Présents : 77

Votants : 77 + 9 pouvoirs : Mme Charline FRANCOIS à Mme Blandine DAS, Mme Anne ROQUIGNY à M. Martial HAUGUEL, Mme Chantal NIGER à Mme Michèle MORIN, M. Denis GUILLEBERT à M. François ROGER, M. Michel VANDERPLAETSEN à M. Christian SURONNE, M. Jacky RIBET à M. Claude PIT, Mme Séverine LEMOINE à Mme Chantal COTTEREAU, M. Jacques LAGNEL à M. Éric LEROND, Mme Isabelle BARTHELEMY à M. Dominique BATAILLE

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 Avril 2018

L'an deux mil dix-huit le seize Avril à 18 heures 00, les Membres du Conseil Communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de Quiberville sur mer, sur convocation de Monsieur Jean-Luc CORNIÈRE, Président.

NOM Prénom	P/E/A Pvr/S	NOM Prénom	P/A/E Pvr/S	NOM Prénom	P/A/E Pvr/S
AUGER Guy	P	DUPUY Caroline	A	LETELLIER Norbert	P
BARTHELEMY Isabelle	Pvr	DURAME Sébastien	E	LEVAVASSEUR Marie-Christine	P
BATAILLE Dominique	P	FAICT Joël	A	MALVAUT Claudine	A
BEAUCAMP Marie-France	P	FAUVEL Denis	P	MARET Jean-Paul	P
BEAUDOIN Aurélie	E	FRANÇOIS Charline	Pvr	MASSE Stéphane	P
BERANGER Éric	P	GAINVILLE Norbert	P	MOREL Aline	P
BILLORE Jean-Yves	P	GIFFARD Christian	P	MORIN Michèle	P
BLOC Jean-François	P	GILLE Patrice	P	NIGER Chantal	Pvr
BOUCHER Victor	P	GRINDEL Claude	P	NOURRICHARD Gérard	S
BUREAUX Olivier	P	GUEROULT Jacques	P	PADÉ Bernard	P
CAHARD Christelle	P	GUILLEBERT Denis	Pvr	PASQUIER Philippe	P
CALAIS Thérèse	P	HATCHUEL Albert	P	PAUMIER Gilles	P
CHANDELIER David	E	HAUGUEL Martial	P	PETIT Marc	P
CHARDONNET Michel	P	HAVARD René	P	PILON Michel	S
CHEVALIER Daniel	P	HEDOU Lucette	P	PIT Claude	P
CLET Christian	P	HENNETIER Fernand	P	POINTEL François	P
COLOMBEL Christophe	A	HÉRICHER Franck	A	POTEL Paul	P
COQUATRIX Michel	P	HOUSSAYE Monique	P	QUESNAY Denis	P
CORNIERE Jean-Luc	P	JARNOUX Chantal	P	RAILLOT Marinette	P
COTTEREAU Chantal	P	LACOMBLEZ Martine	P	RATIEVILLE Alain	S
CRESENT Christine	P	LAGNEL Jacques	Pvr	RIBET Jacky	Pvr
DALLE Jean-Christophe	S	LANGLOIS Jean-Pierre	P	ROGER François	P
DAS Blandine	P	LE GALL Christine	P	ROLLAND Hervé	P
DECLERCQ Antoine	A	LE VERDIER Guy	P	ROQUIGNY Anne	Pvr
DELARUE Etienne	P	LEDRAIT Didier	P	SERVAIS PICORD Laurent	P
DELARUE Williams	P	LEFEBVRE Philippe	P	SURONNE Christian	P
DELAUNAY Myriam	P	LEFORESTIER Edouard	E	TABESSE Jean Marie	P
DEPAROIS Jean-Michel	P	LEFORESTIER Nicolas	P	THÉLU Jacques	P
DEPREAUX Alain	P	LHEUREUX Edouard	P	VANDERPLAETSEN Michel	Pvr
DEPREZ Jacques	P	LEMOINE Séverine	Pvr	VEGAS Robert	P
DUBOSC Emmanuel	P	LEROND Éric	P	VOLLET Jacques	P
DUBUS Fabrice	P	LEROY Christophe	P		
DUCLOS Jean-François	A	LESUEUR Claudine	P		

(Légende : P : présent - A : absent - E : excusé - Pvr : pouvoir - S : suppléant)

Monsieur Robert VEGAS est nommé secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Président ouvre la séance.

Intervention de la gendarmerie Nationale :

La Commandante Vedrelle, assistée de l'Adjudant Chef Plaisant échangent avec l'Assemblée.

Adoption du procès-verbal de la séance précédente

Le PV de la réunion du Conseil Communautaire du 29/03/2018 est approuvé à l'unanimité.

Arrivé de de Madame Christelle CAHARD, Monsieur Emmanuel DUBOSC et Monsieur François POINTEL

Informations du Président

Dotations sport

Manifestations " annuelle"	Montants
Courses Hippique de Bacqueville – 2 courses	1 000
Course cycliste de Luneray « Coupe de France »	2 500
Course VTT de St Pierre Bénouville	500
Course Cycliste de Royville	500
Rallye de Dieppe	4 000
Course VTT Longueville par VC Hautot	350
Course Cycliste St Vaast du Val – championnat 76	350
Course Cycliste Torcy le Grand – championnat régional	350
Comité des fêtes d'Auppegard, Course cycliste Ufolep	350
Asso Marche du Pimont, Saint Germain D'étables	
Challenge de La Varenne	250
Total	10 150 €

Dotation de 1121 € Entente Vienne et Saane Football

Dotations Finances

EPIFAJ Bacqueville en Caux : sorties sur Paris pour travailleurs en situation de handicap : 500 €

AMENAGEMENT DE L'ESPACE

20180401-Tarif transports scolaires – complément

Lors de l'assemblée précédente, le conseil communautaire a validé les tarifs des transports scolaires vers les collèges du territoire, comme suit :

TARIFS 2018/2019	Tarif de base Région/élève : 130 €		Tarif Région à partir du 3 ^{ème} enfant : 30 €
	Prise en charge collectivité	Solde à charge famille	prise en charge collectivité
TERROIR DE CAUX	65 €	65 €	0 €

La commission a étudié le cas des enfants qui vont dans les établissements extérieurs à la Communauté de Communes (sur carte ou hors carte scolaire).

TARIFS 2018/2019	Tarif de base Région/élève : 130 €		Tarif Région à partir du 3 ^{ème} enfant : 30 €
	Prise en charge collectivité	Solde à charge famille	prise en charge collectivité
SIVOS Yerville			0 €
Collège de Offranville	0€	130 €	30 €
autres			

Les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité, décident de fixer une prise en charge par la Communauté de Communes de 65 €.

ANIMATION

20180402-Tarifs séjour ados de juillet

La commission souhaite développer les séjours ados en été.

Le tarif prévisionnel est le suivant :

Dépenses		Recettes	
Achats de prestation hébergement + activité	11400	Familles	13020
Alimentation	3240	Com. Com	10051
Fournitures	1000	CAF CEJ	7000
Transports	3400		
Frais de Déplacement	600		
Assurance	200		
Affranchissement	200		
Entretien Réparations	800		
Salaires	8231		
Communication	1000		
TOTAL	30071		30071

Sur proposition de la Commission, les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité, décident de retenir les Tarifs suivants :

Tarifs du Séjour de vacances sous tente (6 jours)	Tarifs Com.Com	Prix payé par les familles	Extérieurs Com.Com	Prix payé par les extérieurs CC
Quotient entre 0 à 600	150 €	15€	180 €	18 €
Quotient entre 600 à 1000	140 €	140 €	170 €	170 €
Quotient plus de 1000	160 €	160 €	190 €	190 €

BONS A.V.E CAF

0 à 350	400 €
351 à 400	350 €
451 à 600	250 €

FINANCES

20180403-Subventions partenariat collèges

Du fait du transfert de compétences, nous héritons de méthodes de financement différentes sur chacun des syndicats de collège :

	UNSS	Transports UNSS	FSE	COLLEGE	Bibliothèque	Déplacements piscine	Subv Asso	TOTAL COLLEGE	Cumul
Auffay	5000		3000	7460 (sorties)	3730	2862 €	Judo 450, gym 550	22042	45577
Longueville	3100		700					3800	
Bacqueville	851	2700 (direct)	763	10821	2800	1800 €		19735	
Luneray (pour info)	900	2210	291.38	1096 (séjours)				4497.38	

La Commission n'avait pas réussi à trouver une formule de calcul permettant d'avoir une équité tout en s'approchant des montants qu'avaient les collèges auparavant, et le conseil communautaire a donc souhaité un réexamen.

La commission propose les montants suivants :

collège	Nbre élèves	montant
Auffay	778 (180 UNSS)	22042 €
Longueville	402 (97 UNSS)	10000 €
Bacqueville	322 (98 UNSS)	19735 €
CUMUL	1502	51777 €

A noter que le collège de Bacqueville bénéficiant de la prise en charge des transports directement par la Communauté de Communes pour la piscine et l'UNSS, et le collège d'Auffay pour la piscine, les montants seront donc à déduire de la subvention globale.

Sur proposition de la Commission, les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité (2 abstentions), décident de procéder au règlement comme suit :

Collège	Versement 1	Solde été 2018
Auffay	17 000 €	5 042€ – coût transports piscine réglés par CCTDC
Longueville	10 000 €	0 €
Bacqueville	14 000 €	5 735€ - coût transports piscine et UNSS réglés par CCTDC

Il restera aussi à régler la situation des communes de Ambrumesnil, Longueil, Ouville la Rivière, Saint Denis d'Aclon, qui adhéraient au syndicat du collège d'Offranville dissous le 31/12 dernier.

Arrivée de Madame Claude PIT à 18h59

Sortie de Madame Marie-France BEUCAMP et Monsieur Fabrice DUBUS

20180404-Compte de Gestion 2017 budget Gestion Générale

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CORNIÈRE, le compte de gestion « Gestion Générale » dressé par Monsieur Pierre GAMBLIN, Receveur, est approuvé à l'unanimité.

20180404Bis-Compte Administratif 2017 budget Gestion Générale

Sous la présidence de Monsieur Claude GRINDEL, doyen d'âge, le compte administratif Gestion Générale, dressé par Monsieur Le Président, est approuvé à l'unanimité.

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	- 8 509 639.08	- 4 668 385.75
Recettes	+9 464 924.20	+2 995 376.22
Report	+5 655 554.36	+1 440 767.45
Total	+6 610 839.48	-232 242.08
RAR Dépenses		-2 595 527.00
RAR Recettes		+2 735 370.00
CUMUL	+6 610 839.48	-92 398.98

Retour de Madame Marie-France BEUCAMP et Monsieur Fabrice DUBUS

20180405-Affectation du résultat 2017 Gestion Générale

Vu l'excédent de fonctionnement de 6 610 839.48 €

Vu la reprise de l'excédent du syndicat du collège de Bacqueville en Caux en fonctionnement de 48 576.11 €

Vu la reprise de l'excédent du syndicat du collège d'Auffay en fonctionnement de 25 685.33 €

Vu le déficit d'investissement de 232 242.08 €

Vu la reprise du déficit d'investissement du syndicat du collège de Bacqueville en Caux de 20 404.41 €

Vu la reprise de l'excédent d'investissement du syndicat du collège d'Auffay de 115 252.90 €
Vu les restes à réaliser excédentaires de 139 843 €

Les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité (1 abstention), acceptent que le résultat de la section d'exploitation soit affecté comme suit :

Excédent de 6 685 100.92€ affecté pour 112 803.49€ au 1068 et le solde en report antérieur.

20180406-Fiscalité 2018

Le Conseil Communautaire à l'unanimité (1 abstention) décide de fixer comme suit les Taux d'Imposition 2018 (identiques 2017) à savoir :

TH : 8.5% TFB : 1.95% TFNB : 3.67% CFE : 20.84%

Avec un lissage sur 12 ans, conformément à la Délibération du 6 Mars 2017.

Sortie de Monsieur Dominique BATAILLE

20180406Bis-Budget Primitif 2018 – Gestion Générale

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu et examiné les propositions de Monsieur Le Président, a approuvé, à l'unanimité (1 abstention) par chapitre et par opération d'Investissement, le budget primitif gestion générale comme suit :

DEPENSES Investissement			RECETTES Investissement		
Code	Libellé	Budget	Code	Libellé	Budget
001	Déficit d'investissement reporté	137 394,00	021	Virement de la section de fonctionnement	1 111 135,00
020	Dépenses imprévues	20 000,00	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	829 728,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	212 697,00	10	Dotations, fonds divers et réserves	1 350 924,00
16	Emprunts et dettes assimilés	1 091 237,00	13	Subventions d'investissement reçues	1 721 938,00
20	Immobilisations incorporelles	370 598,00	16	Emprunts et dettes assimilés	2 730 910,00
204	Subventions d'équipement versées	294 522,00			
21	Immobilisations corporelles	2 437 256,00			
23	Immobilisations en cours	3 180 931,00			
	Total :	7 744 635,00		Total :	7 744 635,00
DEPENSES fonctionnement			RECETTES fonctionnement		
Code	Libellé	Budget	Code	Libellé	Budget
011	Charges à caractère général	2 149 250,00	002	Excédent de fonctionnement reporté	6 572 297,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 484 600,00	013	Atténuations de charges	100 000,00
014	Atténuations de produits	2 144 137,00	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	212 697,00
022	Dépenses imprévues	386 188,00	70	Produits des services, domaine et ventes diverses	1 319 200,00
023	Virement à la section d'investissement	1 111 135,00	73	Impôts et taxes	7 360 560,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	829 728,00	74	Dotations, subventions et participations	2 950 375,00
65	Autres charges de gestion courante	2 151 340,00	75	Autres produits de gestion courante	34 185,00
66	Charges financières	98 560,00	77	Produits exceptionnels	0,00
67	Charges exceptionnelles	180 560,00			
	Total :	12 535 498,00		Total :	18 549 314,00

Sortie de Monsieur Fabrice DUBUS

20180407-Compte de gestion 2017 – Ateliers locatifs

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CORNIÈRE, le compte de gestion « Ateliers Locatifs » dressé par Monsieur Pierre GAMBLIN, Receveur, est approuvé à l'unanimité.

20180407Bis-Compte Administratif 2017 – Budget Ateliers locatifs

Sous la présidence de Monsieur Claude GRINDEL, doyen d'âge, le compte administratif Ateliers Locatifs, dressé par Monsieur Le Président, est approuvé à l'unanimité.

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	-123 952.63	-163 177.26
Recettes	+113 455.48	+75 685.43
Report	-31 477.55	+43 969.93
Total	-41 974.70	-43 521.90
RAR Dépenses		
RAR Recettes		
CUMUL	-41 974.70	-43 521.90

Sortie de M. François POINTEL et M. Jean-Yves BILLORE

20180408-Affectation du résultat 2017 Ateliers locatifs

Vu le déficit de fonctionnement 2017 de 41974.70 € et le déficit d'investissement de 43521.90 €, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement en déficit antérieur reporté (cpté 002).

Départ de Monsieur Dominique BATAILLE et Monsieur Jean-Yves BILLORE (19h54)

20180409-Budget supplémentaire Ateliers locatifs

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu et examiné les propositions de Monsieur Le Président, a approuvé à l'unanimité (1 abstention), par chapitre et par opération d'Investissement, le budget supplémentaire ateliers locatifs comme suit :

DEPENSES Investissement			RECETTES Investissement		
Code	Libellé	Budget	Code	Libellé	Budget
001	Déficit d'investissement reporté	43 522,00	021	Virement de la section de fonctionnement	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		024	Produits des cessions d'immobilisations	250 000,00
16	Emprunts et dettes assimilés	205 000,00	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
21	Immobilisations corporelles	760 000,00	16	Emprunts et dettes assimilés	758 522,00
23	Immobilisations en cours				
Total :		1 008 522,00	Total :		1 008 522,00
DEPENSES Fonctionnement			RECETTES fonctionnement		
Code	Libellé	Budget	Code	Libellé	Budget
002	Déficit de fonctionnement reporté	41 975,00	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
011	Charges à caractère général		70	Produits des services, domaine et ventes diverses	
023	Virement à la section d'investissement		75	Autres produits de gestion courante	41 975,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections				
66	Charges financières				
Total :		41 975,00	Total :		41 975,00

20180410-Compte de gestion 2017 Développement Economique

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CORNIÈRE, le compte de gestion « Développement Economique » dressé par Monsieur Pierre GAMBLIN, Receveur, est approuvé à l'unanimité.

20180410Bis-Compte Administratif 2017 Développement Economique

Sous la présidence de Monsieur Claude GRINDEL, doyen d'âge, le compte administratif Développement Economique, dressé par Monsieur Le Président, est approuvé à l'unanimité.

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	-6 673.45	-32 514.35
Recettes	+6 673.45	+478.84
Report		+56 474.13
Total	0	+24 438.62
RAR Dépenses		
RAR Recettes		
CUMUL	0	+24 438.62

Sortie de Monsieur Robert VEGAS

20180411-Budget Primitif 2018 Développement Economique

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu et examiné les propositions de Monsieur Le Président, a approuvé, à l'unanimité par chapitre et par opération d'Investissement, le budget primitif Développement Economique comme suit :

DEPENSES Investissement			RECETTES Investissement		
Code	Libellé	Budget	Code	Libellé	Budget
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	144 368,00	001	Excédent d'investissement reporté	24 439,00
16	Emprunts et dettes assimilés	166 028,00	010	Stocks	144 369,00
			040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	141 588,00
Total :		310 396,00	Total :		310 396,00
DEPENSES Fonctionnement			RECETTES fonctionnement		
Code	Libellé	Budget	Code	Libellé	Budget
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	141 588,00	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	144 368,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	2 780,00	043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	2 780,00
66	Charges financières	2 780,00			
Total :		147 148,00	Total :		147 148,00

20180412-Compte de gestion 2017 ZA Varenne et Scie

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CORNIÈRE, le compte de gestion « ZA Varenne et Scie » dressé par Monsieur Pierre GAMBLIN, Receveur, est approuvé à l'unanimité.

20180412Bis-Compte Administratif 2017 ZA Varenne et Scie

Sous la présidence de Monsieur Claude GRINDEL, doyen d'âge, le compte administratif ZA Varenne et Scie, dressé par Monsieur Le Président, est approuvé à l'unanimité.

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	-9 395.19€	-6 618.42€
Recettes	+8 919.65€	+6 135.30€
Report	+475.54€	-3 358.53€
Total	0€	-3 841.65€
RAR Dépenses		
RAR Recettes		
CUMUL	0€	-3 841.65€

20180413-Budget Primitif 2018 ZA Varenne et Scie

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu et examiné les propositions de M. Le Président, a approuvé, à l'unanimité par chapitre et par opération d'Investissement, le budget primitif ZA Varenne et Scie comme suit :

DEPENSES Investissement			RECETTES Investissement		
Code	Libellé	Budget	Code	Libellé	Budget
001	Déficit d'investissement reporté	3 842,00	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	53 242,00
010	Stocks	45 558,00			
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 842,00			
		Total : 53 242,00			Total : 53 242,00
DEPENSES Fonctionnement			RECETTES Fonctionnement		
Code	Libellé	Budget	Code	Libellé	Budget
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	53 242,00	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 842,00
			70	Produits des services, domaine et ventes diverses	49 400,00
		Total : 53 242,00			Total : 53 242,00

20180414-Compte de gestion 2017 ZA Bacqueville

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CORNIÈRE, le compte de gestion « ZA Bacqueville » dressé par Monsieur Pierre GAMBLIN, Receveur, est approuvé à l'unanimité.

20180414Bis-Compte Administratif 2017 ZA Bacqueville

Sous la présidence de Monsieur Claude GRINDEL, doyen d'âge, le compte administratif ZA Bacqueville, dressé par Monsieur Le Président, est approuvé à l'unanimité.

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	-778 079.28€	-778 918.40€
Recettes	778 079.28€	757 622.06€
Report	0€	-21 384.03€
Total	0€	-42 680.37€
RAR Dépenses		
RAR Recettes		
CUMUL	0€	-42 680.37€

20180415-Budget Primitif 2018 ZA Bacqueville

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu et examiné les propositions de Monsieur Le Président, a approuvé, à l'unanimité par chapitre et par opération d'Investissement, le budget primitif ZA Bacqueville comme suit :

DEPENSES Investissement			RECETTES Investissement		
Code	Libellé	Budget	Code	Libellé	Budget
001	Déficit d'investissement reporté	42 681,00	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	806 303,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	745 353,00	16	Emprunts et dettes assimilés	11 231,00
16	Emprunts et dettes assimilés	29 500,00			
		Total : 817 534,00			Total : 817 534,00
DEPENSES Fonctionnement			RECETTES fonctionnement		
Code	Libellé	Budget	Code	Libellé	Budget
011	Charges à caractère général	5 000,00	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	745 353,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	806 303,00	043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	8 800,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	8 800,00	70	Produits des services, domaine et ventes diverses	74 750,00
66	Charges financières	8 800,00			
		Total : 828 903,00			Total : 828 903,00

20180416-Compte de gestion 2017 ZA Luneray

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CORNIÈRE, le compte de gestion « ZA Luneray » dressé par Monsieur Pierre GAMBLIN, Receveur, est approuvé à l'unanimité.

20180416Bis-Compte Administratif 2017 ZA Luneray

Sous la présidence de Monsieur Claude GRINDEL, doyen d'âge, le compte administratif ZA Luneray, dressé par Monsieur Le Président, est approuvé à l'unanimité.

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	-772 611.99	-683 191.59
Recettes	+772 611.99	+411 196.58
Report	0	-121 776.18
Total	0	-393 771.19
RAR Dépenses	0	
RAR Recettes	0	
CUMUL	0	-393 771.19

20180417-Budget Primitif 2018 ZA Luneray

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu et examiné les propositions de Monsieur Le Président, a approuvé, à l'unanimité par chapitre et par opération d'Investissement, le budget primitif ZA Luneray comme suit :

DEPENSES Investissement			RECETTES Investissement		
Code	Libellé	Budget	Code	Libellé	Budget
001	Déficit d'investissement reporté	393 772,00	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 097 794,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	713 972,00	16	Emprunts et dettes assimilés	9 950,00
Total :		1 107 744,00	Total :		1 107 744,00
DEPENSES Fonctionnement			RECETTES Fonctionnement		
Code	Libellé	Budget	Code	Libellé	Budget
011	Charges à caractère général	120 200,00	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	713 972,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 097 794,00	70	Produits des services, domaine et ventes diverses	196 633,00
			77	Produits exceptionnels	307 389,00
Total :		1 217 994,00	Total :		1 217 994,00

20180418-Compte de gestion 2017 SPANC

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc CORNIÈRE, le compte de gestion « SPANC » dressé par Monsieur Pierre GAMBLIN, Receveur, est approuvé à l'unanimité.

20180418Bis-Compte Administratif 2017 SPANC

Sous la présidence de Monsieur Claude GRINDEL, doyen d'âge, le compte administratif SPANC, dressé par Monsieur Le président, est approuvé à l'unanimité.

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	-32 172.72€	-135 864.58€
Recettes	+107 218.13€	+35 094.43€
Report	+86 211.08€	- 5704.97€
Total	+161 256.49€	
RAR Dépenses		-463 040€
RAR Recettes		+564 453€
CUMUL	+161 256.49€	-5 062.12€

Retour Monsieur François POINTEL, Monsieur Fabrice DUBUS, Monsieur Robert VEGAS

20180419-Affectation du résultat 2017SPANC

Vu l'excédent de fonctionnement de 161 256.49 €

Vu le déficit d'investissement avec restes à réaliser de 5 062.12 €

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide, d'affecter au compte 1068 la somme de 5062.12 €, le solde en report antérieur.

180420-Budget Primitif 2018 SPANC

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu et examiné les propositions de Monsieur Le Président, a approuvé, à l'unanimité par chapitre et par opération d'Investissement, le budget primitif SPANC comme suit :

DEPENSES Investissement			RECETTES Investissement		
Code	Libellé	Budget	Code	Libellé	Budget
001	Déficit d'investissement reporté	5 063,00	040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	124 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	94 327,00	10	Dotations, fonds divers et réserves	5 063,00
16	Emprunts et dettes assimilés	31 100,00	45	Comptabilité distincte rattachée	1 035 651,00
45	Comptabilité distincte rattachée	1 034 224,00			
	Total :	1 164 714,00		Total :	1 164 714,00
DEPENSES Fonctionnement			RECETTES Fonctionnement		
Code	Libellé	Budget	Code	Libellé	Budget
011	Charges à caractère général	283 421,00	002	Excédent de fonctionnement reporté	156 194,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	110 000,00	042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	94 327,00
022	Dépenses imprévues	18 000,00	70	Vente de produits finis, prestations de services,	292 700,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	124 000,00			
65	Autres charges de gestion courante	2 000,00			
66	Charges financières	5 800,00			
	Total :	543 221,00		Total :	543 221,00

SPORT**20180421-Réflexion sur la piscine**

Le bureau d'études BG Consult a mené une expertise sur la gestion de la piscine de Val de Sâane.

Il en ressort différents problèmes d'exploitation :

- consommation de combustible élevée : 40.000 €/an
- consommation d'eau élevée. Ration de 115 litres/usagers alors que la norme est à 50 litres/usager
- pas de régulation de la consommation d'énergie, du traitement par ultra son
- précautions à prendre pour le rejet en milieu naturel
- limiter les périodes de fermetures techniques et de vidanges
- nettoyage des filtres
- pas de robot pour nettoyer le fond de la piscine
- produits chimiques en petits contenants

Sur proposition de la Commission, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité de poursuivre le travail en axant sur la mise en place d'une délégation de service public pour la gestion, et de faire une étude de faisabilité comprenant : restructuration des vestiaires et accueil, création d'un bassin ludique, modification de la couverture, ...

Monsieur Le Président est autorisé à signer tous documents s'y rapportant.

20180422-Modification du tableau des effectifs

Le Conseil Communautaire décide, à l'unanimité de :

- créer au 01.04.2018 un poste à temps plein d'animateur territorial en remplacement d'un poste d'adjoint d'animation principal de 1^{ère} classe. L'agent concerné est Madame Virginie MULARD.
- créer au 01.05.2018 un poste de rédacteur en remplacement d'un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe, à raison de 7/35^{ème}. L'agent concerné est Madame Anne LEROUX.
- créer 150 postes d'animateurs et d'agents techniques pour les ALSH des grandes vacances et d'autoriser le Président à recruter en fonction desdits besoins ou, en fonction des situations, de signer des mises à disposition de personnel.
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les arrêtés correspondant ainsi que tous documents s'y rapportant.

20180423-Eclairage public collège Longueville sur Scie – convention avec la commune de Longueville/scie

Lors de la réalisation des travaux de rénovation de l'éclairage public sur le parking du collège de Longueville sur Scie, des mâts avaient été oubliés.

Le projet établi par le SDE s'élève à 12 122.03€ avec un solde à financer à 5297.63 €.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de réaliser ces travaux et autorise Monsieur Le Président à signer les conventions avec la commune de Longueville sur Scie et le SDE 76.

20180424-REOM - Remboursement exceptionnel de frais huissier

Quelques personnes ont dû faire face à des frais d'huissier sur leur facture OM qui s'est avérée erronée.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, autorise Monsieur Le Président à rembourser les frais d'huissier suite à une facturation REOM injustifiée.

20180425-Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA)

La loi n°2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement (article 81) a créé une nouvelle instance consultative auprès du Président du Département : le Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA), remplaçant le Comité Départemental des Retraités et Personnes Agées (CODERPA) et le Conseil Départemental Consultatif des Personnes Handicapées (CDCPH).

Le CDCA favorise la coordination des dispositifs en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap et renforce la participation des usagers à ces politiques. Vous trouverez ci-joint un power point de présentation de cette nouvelle instance.

Le décret 2016-1206 relatif à sa composition prévoit que siègent des représentants des EPCI sur proposition de l'association départementale des maires.

Par courrier joint du 06/02/2017, Monsieur D. MERVILLE a notamment désigné la communauté de communes Terroir de Caux en la personne de Monsieur Etienne DELARUE comme titulaire. Les textes prévoient que soit également nommé un suppléant.

Il est demandé au conseil communautaire de désigner un suppléant.

Pour sécuriser juridiquement les désignations, il conviendrait que le Conseil se prononce également sur la désignation de M. DELARUE, d'ores et déjà nommé au CDCA par Monsieur le Président du Département.

Le Conseil, après avoir délibéré et à l'unanimité, NOMME :

- Etienne DELARUE représentant titulaire
- Williams DELARUE représentant suppléant

20180426-Médiation administrative

Nous sommes sollicités par le Tribunal Administratif qui, dans le cadre de la facilitation des litiges, nous propose la mise en place d'une « convention relative à la mise en œuvre de la médiation dans le ressort du tribunal administratif de Rouen ».

Si la médiation s'introduit aujourd'hui au sein de la sphère publique, c'est en raison du fait qu'elle correspond à un besoin de plus en plus ressenti par les citoyens et par les administrations elles-mêmes. Il suffit d'observer le mouvement de fond récent en cette matière : l'institution du Défenseur des droits, la création dans de nombreux organismes publics ou parapublics de médiateurs bénéficiant d'un statut de nature à établir la réalité de leur indépendance.

La loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice a inséré un nouveau chapitre dans le code de la justice administrative relatif à la médiation.

Un médiateur serait ainsi nommé par le Tribunal Administratif.

Les frais de la médiation sont à la charge des parties qui déterminent librement entre elles leur répartition, condition pour qu'un médiateur intervienne, sauf dans le cas d'un médiateur non rémunéré.

Le Conseil Communautaire à la majorité (1 contre), accepte la mise en place d'une « convention relative à la mise en œuvre de la médiation dans le ressort du Tribunal Administratif de Rouen » et autorise Monsieur Le Président à signer tous documents s'y rapportant.

20180427-PETR du Pays Dieppois Terroir de Caux – modification des statuts

Le PETR du Pays Dieppois Terroir de Caux a souhaité déplacer son siège ainsi que ses bureaux.

Actuellement sis à Saint Aubin sur Scie, dans les anciens locaux de Dieppe Maritime, ils seront au 113-115 rue de la Barre à Dieppe (76200).

Le Comité Syndical a approuvé la modification de l'article 3 – siège social des statuts du PETR du Pays Dieppois Terroir de Caux tel que :

« le siège social est fixé au ~~chemin des vertus – Saint Aubin sur Scie BP 22 76550 Offranville~~ – 113-115 rue de la Barre, 76200 Dieppe »

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, approuve la modification de l'article 3 – siège social des statuts du PETR du Pays Dieppois Terroir de Caux tel que :

« le siège social est fixé au ~~chemin des vertus – Saint Aubin sur Scie BP 22 76550 Offranville~~ – 113-115 rue de la Barre, 76200 Dieppe »

20180428-Election d'un titulaire au SMITVAD suite à la démission de Séverine LEMOINE

- Vu que Séverine Lemoine a souhaité démissionner de son poste de délégué titulaire au SMITVAD.
- Vu que Paul Potel souhaite devenir suppléant.
- Vu le décès de Jean-Marie Bayeul,

Il convient de procéder à des élections complémentaires pour les représentants au SMITVAD.

Les délégués actuels sont :

TITULAIRES		SUPPLEANTS	
Fabrice DUBUS	Paul POTEL	Martine LACOMBLEZ	Jacques DEPREZ
Olivier BUREAUX	Michel CHARDONNET	Williams DELARUE	Denis FAUVEL
Guy LE VERDIER	Norbert GAINVILLE	Jean Marie BAYEUL	Christine LE GALL
Franck HERICHER	Christian GIFFARD	Jean François BLOC	Thérèse CALAIS
Martial HAUGUEL	Edouard LEFORESTIER	M.Christine LEVAVASSEUR	Jacques GUEROULT
Monique HOUSSAYE	Séverine LEMOINE	Jacques VOLLET	Philippe PASQUIER
Victor BOUCHER	François POINTEL	Éric BERANGER	Anne ROQUIGNY
Edouard LHEUREUX		David CHANDELIER	

Charline FRANCOIS et Blandine DAS sont candidates aux postes de délégués titulaires.

M. POTEL est candidat pour le poste de suppléant.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, nomme :

- Madame Charline FRANCOIS et Madame Blandine DAS, Déléguées titulaires au sein du SMITVAD
- Monsieur Paul POTEL Délégué suppléant.

Les Délégués au sein du SMITVAD sont donc :

TITULAIRES		SUPPLEANTS	
Fabrice DUBUS	Michel CHARDONNET	Martine LACOMBLEZ	Denis FAUVEL
Olivier BUREAUX	Norbert GAINVILLE	Williams DELARUE	Christine LE GALL
Guy LE VERDIER	Christian GIFFARD	Jean-François BLOC	Thérèse CALAIS
Franck HERICHER	Edouard LEFORESTIER	Marie-Christine LEVAVASSEUR	Jacques GUEROULT
Martial HAUGUEL	François POINTEL	Jacques VOLLET	Philippe PASQUIER
Monique HOUSSAYE	Charline FRANCOIS	Eric BERANGER	Anne ROQUIGNY
Victor BOUCHER	Blandine DAS	David CHANDELIER	Paul POTEL
Edouard LHEUREUX		Jacques DEPREZ	

20180429-Motion sur la réforme de la justice

Nous avons pris connaissance du projet de réforme de la justice et, notamment, de la refonte de l'organisation judiciaire territoriale.

S'il est, certes, avancé qu'aucun lieu de justice ne sera fermé, ce projet de loi viendrait à concentrer au niveau départemental certaines des compétences judiciaires actuellement exercées par tous les Tribunaux de Grande Instance et amènerait à dévitaliser ces lieux de justice.

Le Tribunal de Grande Instance de notre territoire pourrait ainsi perdre une partie de ses compétences juridictionnelles en matière civile et en matière pénale pour ne conserver que des dossiers du quotidien, se faisant ainsi déposséder d'une grande partie de sa substance.

La communauté de communes TERROIR DE CAUX dénonce les conséquences irrémédiables de ce projet en terme d'accès au droit et en terme d'emploi.

Une telle réforme viendrait prolonger une tendance constante de ces dernières années au recul des services publics de l'Etat et à la concentration de ces derniers au niveau départemental ou métropolitain et contribuerait à dévitaliser les territoires.

La communauté de communes TERROIR DE CAUX s'inquiète également de la dématérialisation de la justice sous couvert d'une simplification des procédures, qui entraînerait une déshumanisation de la justice.

La communauté de communes TERROIR DE CAUX porte les inquiétudes des concitoyens de son territoire quant à la volonté réelle et à la capacité de l'Etat à exercer ses fonctions régaliennes et, notamment, sa fonction judiciaire.

La communauté de communes TERROIR DE CAUX s'oppose à toute délocalisation quelle qu'elle soit.

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité (8 abstentions) autorise Monsieur Le Président à signer la motion correspondante.

-Questions diverses

Visite de l'usine de traitement du SMITVAD à Brametot : mardi 05 juin à 9h30
Inscriptions obligatoires (blefebvre@terroirdecaux.net)

Information sur la taxe de séjour :

	1ere période	2ème période	3ème période	TOTAL
2017	4 871,60 €	14 968,90 €	15 469,75 €	35 310,25 €
2016	4 493,70 €	12 368,93 €	15 006,28 €	31 868,91 €
2015				33 182,73 €

Défense incendie : les communes qui n'auront pas répondu au recensement des bornes incendie pour la fin de la semaine ne pourront pas faire partie de la consultation pour le diagnostic et entretien.

La séance est levée à 20h45

Le Président
M. Jean-Luc CORNIÈRE